

DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

Par la présente, nous déclarons que le(les) produit(s) mentionné(s) ci-dessous correspond(ent) à la **directive 2006/42/CE relative aux machines**.

Dénomination

du/des produit/s:

Moteur tubulaire

- RolTop S-867 / -868 / -915 sous toutes ses variantes
- RolTop M-867 / -868 / -915 sous toutes ses variantes
- RolTop L-868 sous toutes ses variantes
- RolSmart M-868 sous toutes ses variantes

Description:

Moteur intégré pour des volets roulants avec récepteur radio 867 / 868 / 915 MHz

La conformité du(des) produit(s) mentionné(s) avec les exigences essentielles de sécurité est prise en compte par les directives et normes suivantes:

- Directive R&TTE 1999/5/CE
- Directive basse tension 2006/95/CE
DIN EN 60335-2-97 (VDE 0700-97):2009
- DIN EN 14202:2004

Beuren, le 31.05.2012



Ralph Trost

-Délégué responsable CE-, -Responsable documentation-